



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La campagne de vaccination s'accélère dans l'Ain

Bourg-en-Bresse, le 20 janvier 2021

La campagne vaccinale s'accélère dans le département de l'Ain ; à ce jour, **4 centres vaccinaux ont ouvert**, à Bourg-en-Bresse, Oyonnax, Belley et, depuis hier, à Ambérieu-en-Bugey. Pour rappel, ces centres visent à vacciner les professionnels de santé et de l'aide à domicile, les sapeurs-pompiers, et, depuis lundi 18 janvier, les personnes âgées de plus de 75 ans et les personnes présentant des pathologies lourdes, sur prescription médicale.

Dans le même temps, depuis le 7 janvier, 14 EHPAD de l'Ain ont commencé la vaccination de leurs résidents et professionnels de santé, et ce chiffre devrait encore augmenter, jusqu'à atteindre 62 établissements publics et privés au 3 février 2021.

Enfin, les sapeurs-pompiers de l'Ain ont aussi lancé leur campagne interne de vaccination dès la semaine dernière ; cette opération a déjà permis de vacciner 45 sapeurs-pompiers prioritaires à ce jour.

Ce rythme de vaccination va continuer à s'intensifier grâce à l'ouverture, d'ici le 1^{er} février, de deux nouveaux centres de vaccination, à Gex et Miribel, et grâce à la montée en puissance des centres déjà ouverts. Une fois les personnes les plus vulnérables vaccinées, c'est-à-dire, d'une part, les personnels soignants qui sont très exposés au virus et, d'autre part, les personnes âgées et/ou présentant des facteurs de comorbidité, qui présentent des risques de décès de la COVID beaucoup plus élevés, la campagne s'étendra progressivement au reste de la population.

Toutes les informations utiles sur la campagne de vaccination et, en particulier, les modalités de prise de rendez-vous sont disponibles sur la plateforme sante.fr, actualisée en temps réel. Pour rappel, la prise de rendez-vous est obligatoire pour se faire vacciner.

Au 19 janvier 2021, dans l'Ain, **3351 personnes avaient été vaccinées contre la Covid-19** ; ce chiffre atteignait 586 000 au niveau national le 18 janvier. L'objectif national d'un million de personnes vaccinées à la fin du mois de janvier devrait ainsi être dépassé. Au-delà des chiffres, les premiers jours de cette campagne vaccinale démontrent une adhésion importante de la population éligible à la vaccination. Dans l'Ain, comme partout en France, ils se sont déroulés sans aucun incident.

Au total, près de 5 millions de Français sont désormais éligibles à la vaccination ; compte tenu de l'engouement de la population et du rythme de livraison du seul vaccin disponible à ce jour, Pfizer BioNTech, les Français devront faire preuve de patience en attendant de se voir offrir, d'ici quelques semaines, un créneau de vaccination. Toutes celles et ceux qui le souhaitent seront, quoi qu'il arrive, vaccinés et, cela, gratuitement.

La préfecture et l'ARS tiennent à remercier l'ensemble des professionnels de santé qui se sont mobilisés pour assurer la mise en place des centres vaccinaux, ainsi que les professionnels des EHPAD qui informent



PRÉFET DE L'AIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

et vaccinent les résidents qui le souhaitent, et leurs familles. Leur mobilisation doit être d'autant plus saluée qu'ils assurent, dans le même temps, la prise en charge des malades – encore trop nombreux ! - frappés par la COVID-19.

Le concours des collectivités territoriales s'avère également fondamental pour assurer la réussite de cette campagne vaccinale ; leur information régulière demeure une préoccupation constante des services de l'État qui adressent aux élus de notre département, plusieurs fois par semaine, et cela depuis le début de la crise sanitaire, un bulletin d'information détaillé. La préfète de l'Ain réunit aussi chaque semaine, aux côtés de Catherine Malbos, déléguée territoriale de l'ARS, une audioconférence dédiée à la campagne de vaccination. Cette réunion d'information et d'échanges associe les parlementaires de l'Ain, le président du Conseil départemental, les maires de villes chef-lieu, les présidents des chambres consulaires et les présidents des associations des maires et des maires ruraux de l'Ain.

De nombreux élus locaux se sont aussi signalés auprès de la préfecture et de l'ARS pour apporter leur soutien matériel, logistique ou humain à la campagne de vaccination. Cette aide est évidemment très précieuse. D'autres ont sollicité l'ouverture d'un centre de vaccination dans leur commune ; à ce stade, et compte tenu des contraintes logistiques très fortes qu'imposent les conditions de conservation et de transport du vaccin Pfizer BioNtech, seul un nombre restreint de centres seront ouverts dans le département. L'objectif fixé par le Gouvernement étant d'un centre pour 100 000 habitants à la fin du mois, il sera atteint dans l'Ain.

Le calendrier de déploiement des centres doit aussi s'adapter au cadencement progressif de la livraison des doses ; 1,6 million de doses ont déjà été livrées sur le territoire national. Dès lors que l'offre vaccinale s'élargira et que les approvisionnements augmenteront en conséquence, les modalités de vaccination évolueront et de nouvelles plages de vaccination seront ouvertes.

Pour rappel, pour toutes les personnes déjà concernées, la vaccination ne dispense pas du respect des gestes barrières !

Préfecture

Tél. : 04 74 32 78 66

Courriel : pref-communication@ain.gouv.fr

Agence régionale de santé

Tél. : 04 27 86 55 55

Courriel : ars-ara-presse@ars.sante.fr